

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Arsène BOUYER D'ANGOMA

Objectif n°1 :

Conduire chaque élève à la maîtrise du français oral et écrit

Diagnostic partagé		Axes de progrès				
Points forts : - Prise en charge de la difficulté scolaire : o groupes de travail sur la lecture o groupes de compétences en Mathématiques o aide aux devoirs o dispositif D'COL - Equipe dynamique de professeurs de Lettres ; - Nombreux concours organisés ;	Il s'agira de coordonner toutes les actions en faveur de l'acquisition de la Langue Française. Elles devront se réaliser dans plusieurs champs disciplinaires. Le coordonateur de réseau, les professeurs référents réussite devront faciliter le repérage des élèves en difficultés. La formation des professeurs en FLE est primordiale.					
Points faibles : - Taux élevé d'élèves déchiffreurs et non-lecteurs à la rentrée de la 6 ^{ème} ; - Non reconnaissance des langues maternelles ; - Difficultés de repérage des élèves dans le réseau ; - Manque de communication avec les écoles ; - Manque de professeurs formés en FLE ou FLS ;	Le collège devra pouvoir rendre clairement compte aux parents des résultats obtenus par leurs enfants. Le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) sera un moyen utilisé pour atteindre cet objectif.					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance				
		2014	2015	2016	2017	2018
		-	-	-	-	-
- Elaborer des tests standardisés et fiables pour évaluer les élèves (cycle 3 et 4) ; - Identifier très rapidement les élèves non-lecteurs et déchiffreurs ; - Promouvoir le bilinguisme comme un atout ; - Mettre en place des formations FLE à destination des professeurs ; - Généraliser l'évaluation par compétences (nouveau socle) ; - Etablir des partenariats en Langue Française avec d'autres établissements ; - Améliorer la communication avec les parents sur la difficulté scolaire : établir un lexique ; - Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants : élaborer une mallette adaptée des parents ; - Prendre en compte de la non maîtrise de la Langue Française dans d'autres disciplines que le Français : élaboration d'une banque numérique d'outils et de supports ; - Privilégier le Français dans les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et l'Accompagnement Personnalisé ; - Elaborer des projets artistiques autour de la Langue Française ; - Intensifier l'usage des TICE dans les apprentissages (renforcement du parc informatique) ;	Taux de réussite des élèves aux évaluations académiques (entrée du cycle 4)	-	70%	80%	85%	-
	Taux d'élèves déchiffreurs et non-lecteurs à l'entrée en 3 ^{ème}	-	5%	3%	2%	-
	Nombre de productions communes Ecole-Collège	0	3	5	10	-
	Taux de validation du nouveau socle commun de connaissances et de compétences et de culture	-	-	80%	85%	-
	Taux d'élèves participant à des projets pédagogiques et éducatifs s'appuyant sur le Français	25%	50%	60%	80%	-
	Taux d'enseignants participant aux FIL	30%	60%	80%	90%	-
Taux de participation des parents aux formations	5%	10%	20%	30%	-	

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Arsène BOUYER D'ANGOMA

Objectif n°2 :

Favoriser le bien-être pour lutter contre l'absentéisme

Diagnostic partagé		Axes de progrès				
Points forts : - Le corps enseignant est jeune et dynamique - Présence du dispositif Ouvrir l'Ecole aux Parents Pour la Réussite des Elèves	Il s'agit de maintenir un climat scolaire serein en améliorant les relations élèves-élèves et élèves-adultes. L'éducation à la citoyenneté sera un outil primordial. Le renforcement de la formation des professeurs à la prise en charge des situations difficiles est incontournable. Les professeurs référent réussite, le référent décrochage scolaire participeront activement à l'atteinte de cet objectif.					
Points faibles : - Le corps enseignant est peu formé - CSP très défavorisées - Familles éloignées des questions d'Ecole : peu d'implication dans les apprentissages	Il s'agira enfin de donner aux parents les clés pour mieux comprendre la scolarité de leurs enfants et d'agir en conséquence, en accentuant le travail d'information sur les enjeux de l'Ecole.					
Actions	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance				
		2014	2015	2016	2017	2018
		-	-	-	-	-
- Elaborer un protocole clair de suivi des élèves par les professeurs principaux avec des échanges réguliers avec la Direction et le CPE. Document incontournable. - Améliorer l'accueil des élèves : - journée d'intégration - entretiens personnalisés - parcours de découverte de l'établissement - Mettre en œuvre du GPDS et de la commission de suivi des élèves en difficultés - Former les professeurs : au nourrissage culturel à la différenciation pédagogique prévention de l'absentéisme évaluation bienveillante - Spécifier l'accueil des nouveaux professeurs : EMS : information sur les pratiques coutumières Initiation aux langues du fleuve - Former les élèves à la communication non-violente - Renforcer et diversifier les actions du CESC : mettre en œuvre des actions où l'élève est acteur - Créer un lieu de formation pour les professeurs contractuels et stagiaires - Développer et faire vivre des activités périscolaires : clubs, accompagnement éducatif, association sportive ; - Mieux associer les parents à la vie du collège : Ecole des parents, développer les rencontres informelles avec les parents ; - Elaborer une « mallette des parents » adaptée ; - Créer des liens avec la vie des quartiers ;	Taux d'absentéisme des élèves	11%	8%	6%	6%	-
	Taux d'absentéisme en 6 ^{ème}	15%	10%	8%	8%	-
	Taux d'élèves ayant plus de 4 demi-journées d'absence	30%	20%	15%	10%	-
	Taux d'élèves examinés par la commission de suivi	25%	15%	10%	10%	-
	Taux de collégiens signalés au DAASEN	49	30	20	20	-
	Nombre d'exclusions temporaires de cours	570	400	300	200	-
	Taux de participation aux actions éducatives (AS, Clubs)	140	200	250	250	-
	Nombre d'actions de formation des délégués	2	3	5	5	-
	Taux de fréquentation des familles aux réunions	55%	70%	80%	80%	-
	Nombre de conventions établies avec des partenaires extérieurs	1	3	5	5	-
	Nombre de parents visitant l'établissement	5	20	50	50	-
	Nombre d'actions d'information sur la santé	5	8	10	10	-

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Collège Arsène BOUYER D'ANGOMA

Objectif n°3 :

Développer l'ambition des élèves dans un contexte social difficile

Diagnostic partagé		Axes de progrès			
Points forts : - Professeur référent réussite ; -	Le collège s'inscrit à long terme dans la construction de l'Université de Guyane en favorisant l'orientation vers la 2 nd e GT. Développer l'ambition des élèves s'appuiera sur des échanges linguistiques, culturels, artistiques et sportifs afin de leur faire acquérir une bonne culture générale.				
Points faibles : - Peu d'implication des parents dans les apprentissages (travail scolaire) ; - Taux élevé de CSP très défavorisées	Favoriser la participation d'intervenants extérieurs (écrivains, artistes, sportifs...) en programmant des rencontres formelles ou informelles (cafés littéraires, ateliers de pratiques artistiques...)				
Actions		Evaluation			
		Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance		
	2014		2015	2016	2017
	-	-	-	-	
	2015	2016	2017	2018	
- Développer les rencontres avec des intervenants extérieurs ; - Ecrire les différents parcours (parcours citoyen, parcours Avenir et parcours d'Education Artistique et Culturel) avec prise en compte de l'orientation ; - Favoriser l'ouverture culturelle avec des échanges culturels et artistiques avec d'autres établissements ; - Développer des stages de remise à niveau, des stages de langue ; - Développer les immersions en Lycée Général et Technologique ou Professionnel ; - Développer l'estime de soi en intégrant les cultures locales ; - Favoriser les projets culturels impliquant les parents (semaine des arts, carrefour des métiers ...);	Taux de réussite au DNB	71%	75%	80%	85%
	Taux d'orientation en 2 nd e GT	41%	45%	50%	55%
	Taux d'élèves non affectés	10%	5%	5%	5%
	Nombre de formations pour les délégués	1	3	5	5
	Taux d'élèves participant à des actions de formation à l'orientation	25%	50%	70%	85%
	Taux d'élèves participant à des actions de mobilité	-	-	5%	10%
	Taux d'élèves participant à des projets artistiques et culturels	25%	50%	70%	85%
	Nombre de partenariats avec d'autres établissements	2	3	4	5